HIS 3.1

GOUVERNER LA FRANCE DEPUIS 1946 : ÉTAT, GOUVERNEMENT, ADMINISTRATION. HÉRITAGES ET ÉVOLUTIONS

Terminales ES & L

GOUVERNER LA FRANCE DEPUIS 1946 : ÉTAT, GOUVERNEMENT, ADMINISTRATION ET OPINION PUBLIQUE

Terminales S

© gabystoria

I – De la guerre à la crise : gouverner la France pendant les Trente Glorieuses 1945-1975

1 – les héritages et les orientations de la IVeme République

2 – la Ve République : rupture et continuité

II – Crise de fin de siècle : les remises en cause de l'Etat, 1975-2003

1 – Etat-Providence et Etat-problème

2 – Elargissement des prises de décision

© gabystoria

a) Sur le plan économique

- l'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie ;
- une organisation rationnelle de l'économie assurant la subordination des intérêts particuliers à l'intérêt général et affranchie de la dictature professionnelle instaurée à l'image des États fascistes ;
- l'intensification de la production nationale selon les lignes d'un plan arrêté par l'État après consultation des représentants de tous les éléments de cette production ;
- le retour à la nation des grands moyens de production monopolisés, fruit du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques
- le développement et le soutien des coopératives de production, d'achat et de vente, agricoles et artisanales ;
- le droit d'accès dans le cadre de l'entreprise, aux fonctions de direction et d'administration, pour les ouvriers possédant les qualifications nécessaires, et la participation des travailleurs à la direction de l'économie.

b) Sur le plan social

© gabystoria

b) Sur le plan social

– le droit au travail et le droit au repos, notamment par le rétablissement et l'amélioration du régime contractuel du travail ;

– un rajustement important des salaires et la garantie d'un niveau de salaire et de traitement qui assure à chaque travailleur et à sa famille la sécurité, la dignité et la possibilité d'une vie pleinement humaine ; [...]

– la reconstitution, dans ses libertés traditionnelles, d'un syndicalisme indépendant, doté de larges pouvoirs dans l'organisation de la vie économique et sociale ;

– un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'État ;

– la sécurité de l'emploi, la réglementation des conditions d'embauchage et de licenciement, le rétablissement des délégués d'atelier ; [...]

– une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours ; [...]

d) La possibilité effective pour tous les enfants français **de bénéficier de l'instruction** et d'accéder à la culture la plus développée, quelle que soit la situation de fortune de leurs parents, afin que les fonctions les plus hautes soient réellement accessibles à tous ceux qui auront les capacités requises pour les exercer et que soit ainsi promue une élite véritable, non de naissance mais de mérite, et constamment renouvelée par les apports populaires.»

© gabystoria

AOUT 1944 : libération de Paris, De Gaulle est présent et la Résistance prend le pouvoir en France – Dans les départements, des « commissaires de la République » prennent la place des autorités de Vichy – ils dépendent du GPRF : Gouvernement Provisoire de la République Française dirigé par De Gaulle.

AVRIL 1945 : élections municipales , les femmes françaises votent pour la première fois.

OCTOBRE 1945 : élections législatives + référendum

JANVIER 1946 : démission de De Gaulle qui n'est pas d'accord avec les députés sur les questions financières...

MAI 1946 : premier projet refusé par le référendum => dissolution et nouvelles élections

JUIN 1946 : élection de la deuxième constituante

OCTOBRE 1946 : deuxième projet accepté par référendum.

S

© gabystoria

21 octobre 1945 référendum + élection de la constituante :

1ere question donner les pouvoirs constituants à l'assemblée élue ce jour .. (96% de oui)

2eme question sur la limitation de l'assemblée constituante : 7 mois maxi, projet de constitution à mettre au référendum, ne peut renverser le gouvernement sauf avec une majorité absolue … (68 % de oui, le PC est contre)

PC 26%
MRP 24%
SFIO 23%

13 novembre 1945 De Gaulle à l'unanimité président GP

© gabystoria

2 – la naissance de la IV° République : une victoire des partis politiques sur le général de Gaulle .

=> alors que De Gaulle souhaite renforcer le budget de la Défense (perspective de reprendre pied en Indochine) les députés refusent

=> il démissionne Janvier 1946

Le travail constituant se poursuit....

© gabystoria

20 janvier 1946 : départ de De Gaulle

Tripartisme 23 janvier 1946 : le régime se consolide autour du MRP, SFIO et PCF

Mai 1946 projet constitutionnel :
Régime monocaméral inspiré des communistes
53% de non

Juin élections 2e constituante
MRP 28%
PC 26%
SFIO 21%

Discours de Bayeux : De Gaulle demande un exécutif fort

© gabystoria

13 Octobre 1946 53% oui mais abstention = 30%
referendum : 7MM abstentions / 8MM non / 9MM oui

10 novembre 1946 élections législatives
PC 28%
MRP 26%
SFIO 18%

Décembre élections présidentielles V. Auriol

Les communistes partent du gouvernement en 1947, ambiance de guerre froide oblige...

© gabystoria

Comment la France est-elle gouvernée ?

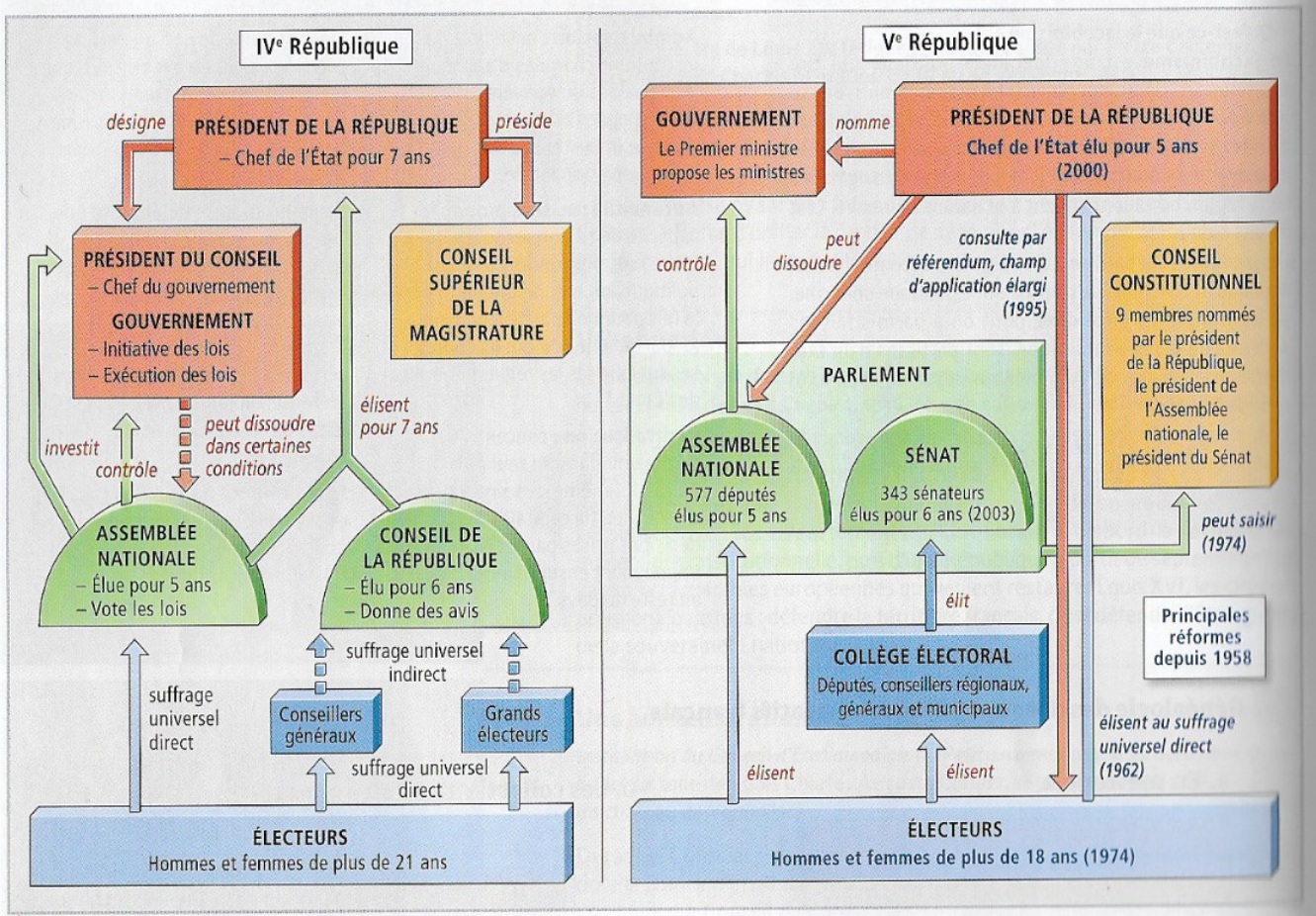

1 Les institutions de la IVe et de la Ve République

© gabystoria

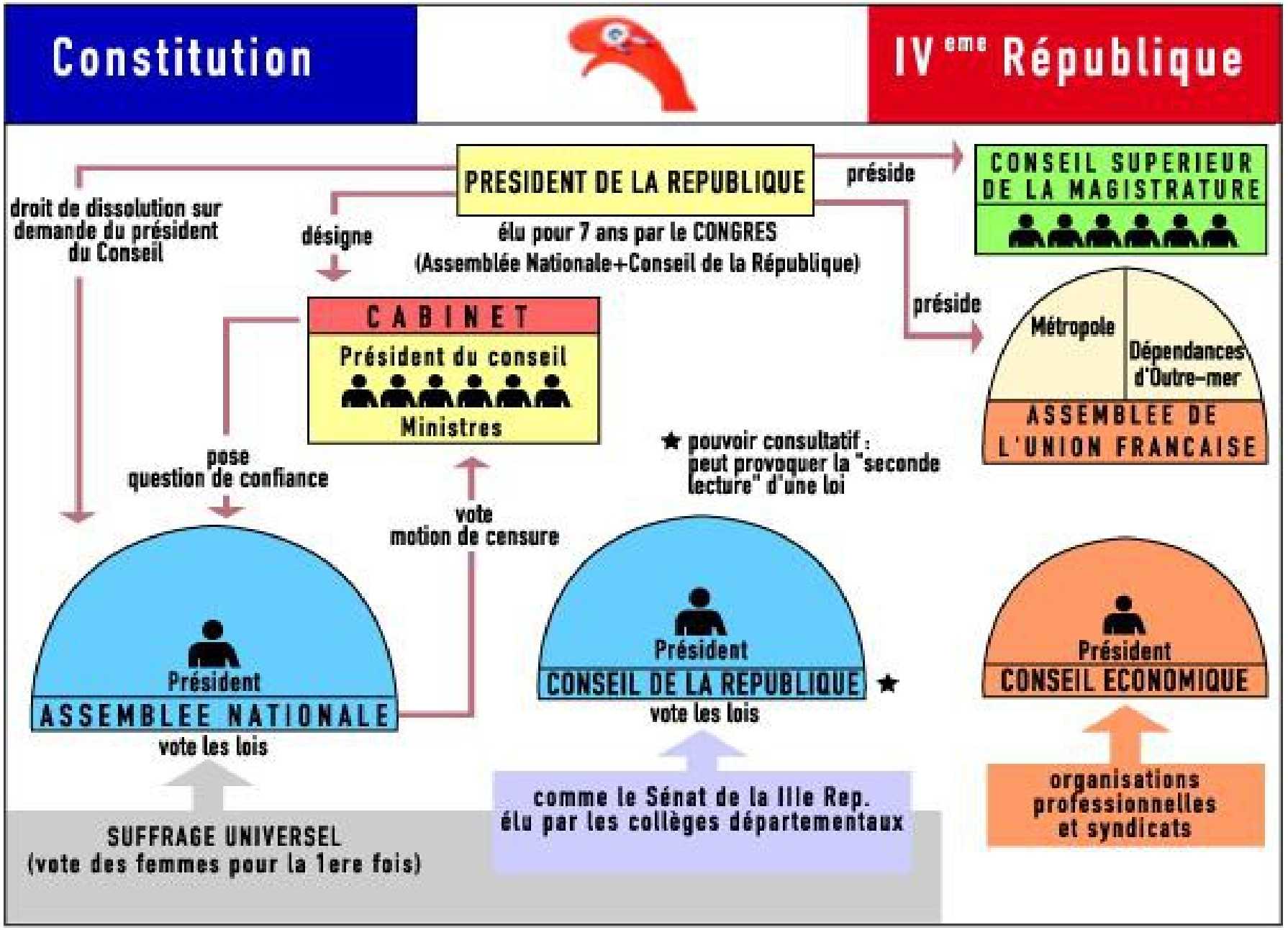
Constitution
IV eme République
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
élu pour 7 ans par le CONGRES
(Assemblée Nationale+Conseil de la République)
droit de dissolution sur demande du président du Conseil
désigne
préside
CONSEIL SUPERIEUR DE LA MAGISTRATURE
CABINET
Président du conseil
Ministres
préside
Métropole
Dépendances d'Outre-mer
ASSEMBLEE DE L'UNION FRANCAISE
pose question de confiance
vote motion de censure
★ pouvoir consultatif : peut provoquer la "seconde lecture" d'une loi
Président
ASSEMBLEE NATIONALE
vote les lois
Président
CONSEIL DE LA REPUBLIQUE ★
vote les lois
Président
CONSEIL ECONOMIQUE
SUFFRAGE UNIVERSEL
(vote des femmes pour la 1ere fois)
comme le Sénat de la IIIe Rep.
élu par les collèges départementaux
organisations professionnelles et syndicats

© gabystoria

Président du Conseil

gouvernement

ESL

© gabystoria

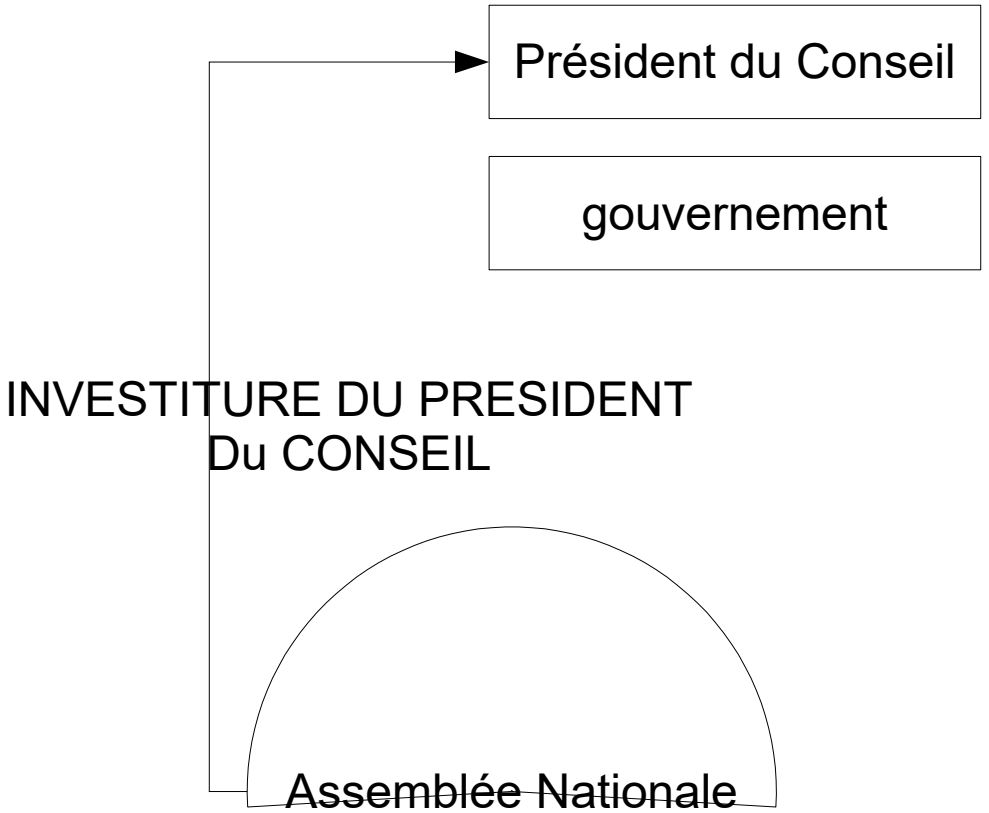
Président du Conseil
gouvernement
INVESTITURE DU PRESIDENT
Du CONSEIL
Assemblée Nationale

© gabystoria

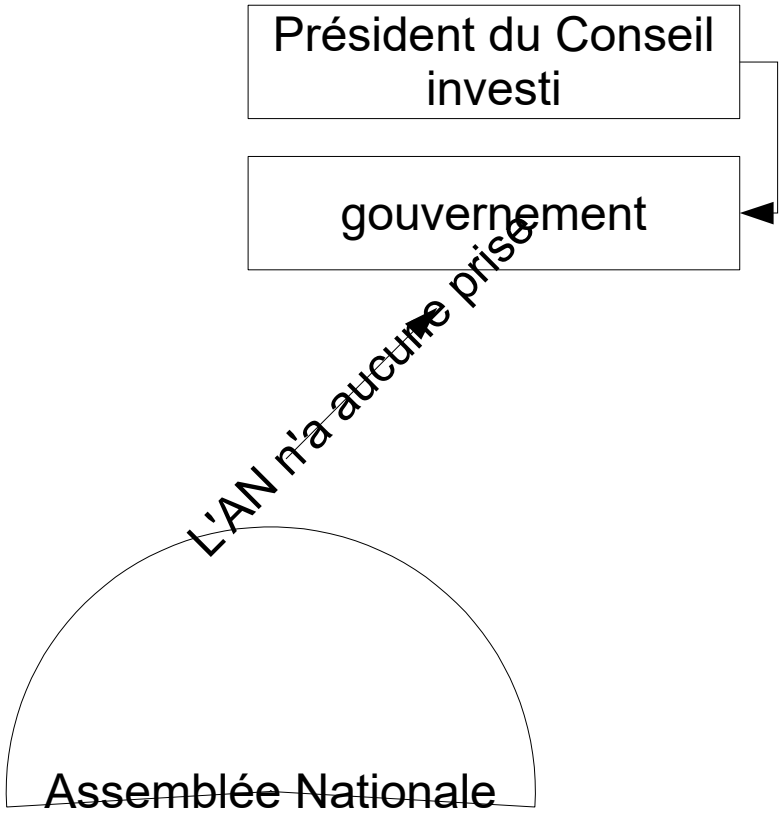

Le président du conseil choisit ensuite ses ministres....

© gabystoria

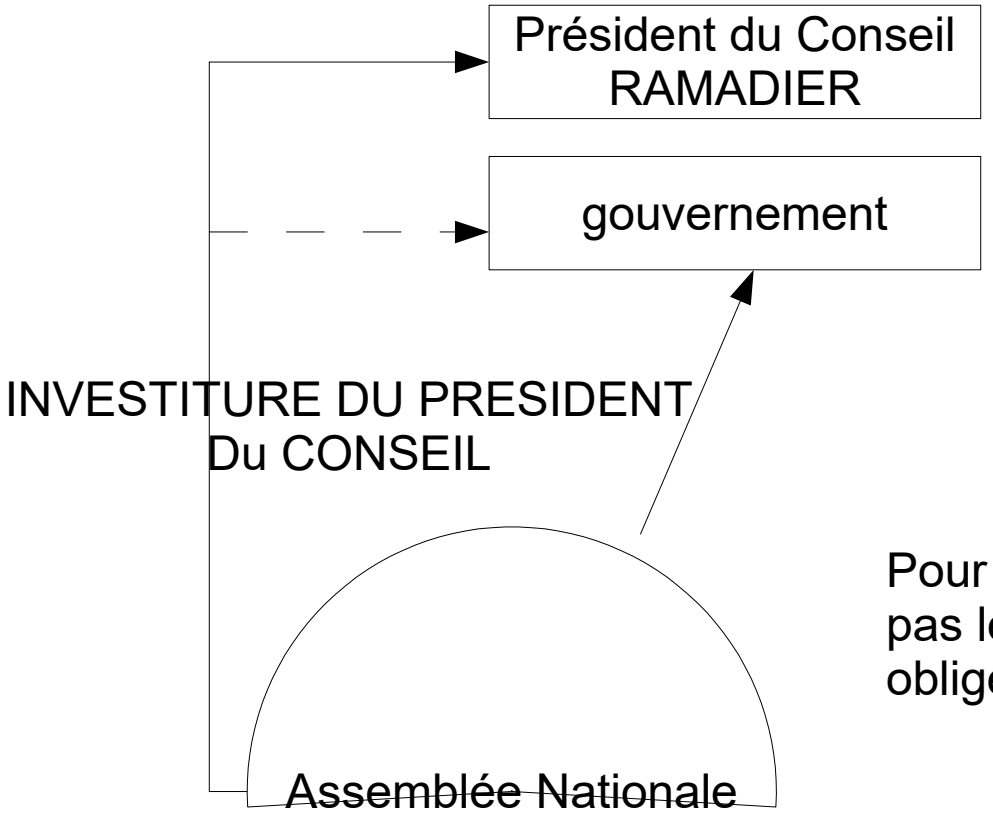

Il demande que son gouvernement soit Lui aussi investi... Cette double investiture n'était pas dans les textes... rien ne la rendait obligatoire mais rien ne l'interdisait...
Les habitudes de la IIIe république reviennent dans la IVe …
Exception PMF 1954

Pour être sur que l'AN ne renversera pas le gouvernement, le PDC est obligé de négocier avec les partis...

© gabystoria

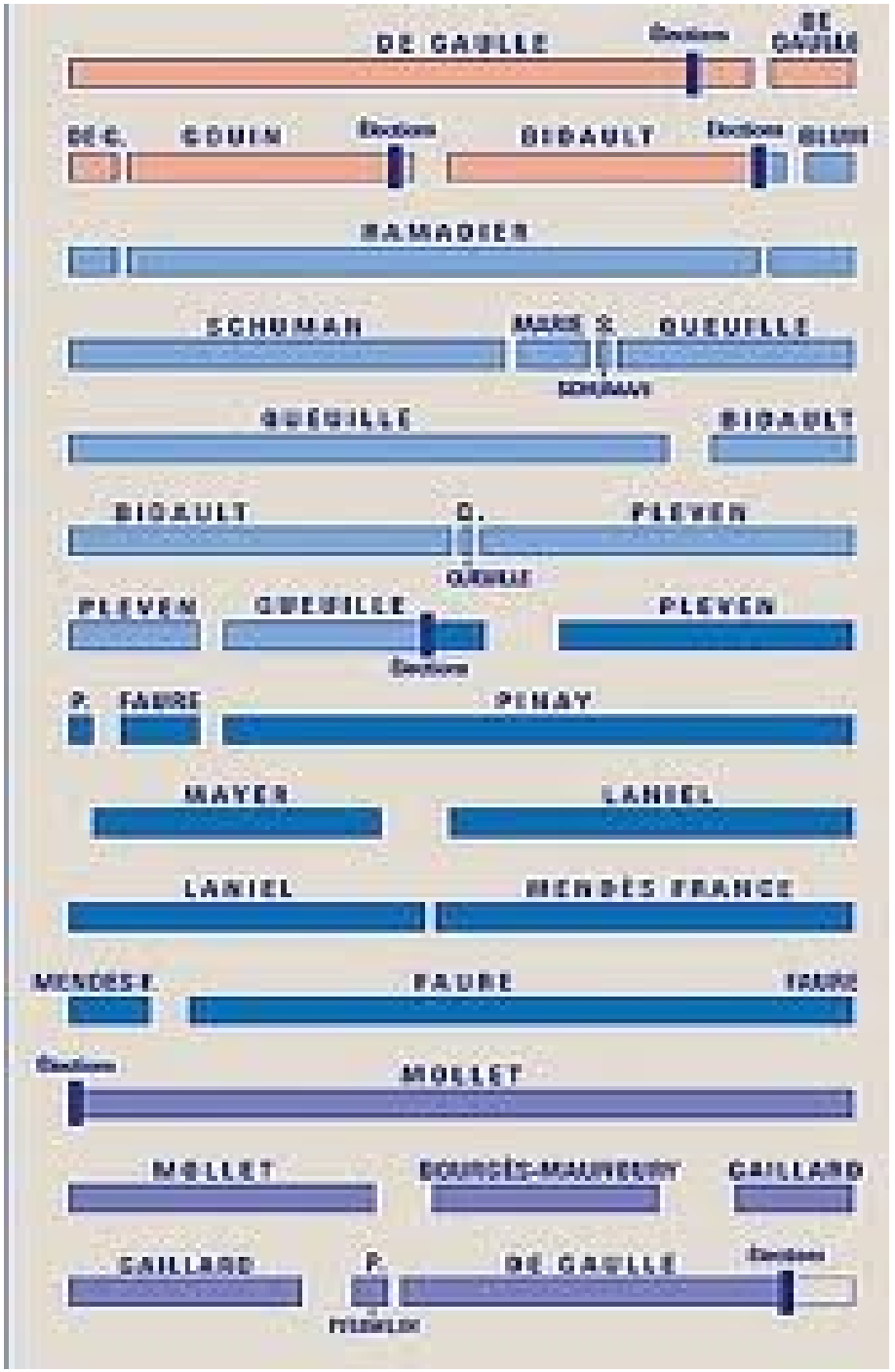

1946-1958
12 ans

28 gouvernements

© gabystoria

Vincent AURIOL et René COTY

© gabystoria

Comment la France est-elle gouvernée ?

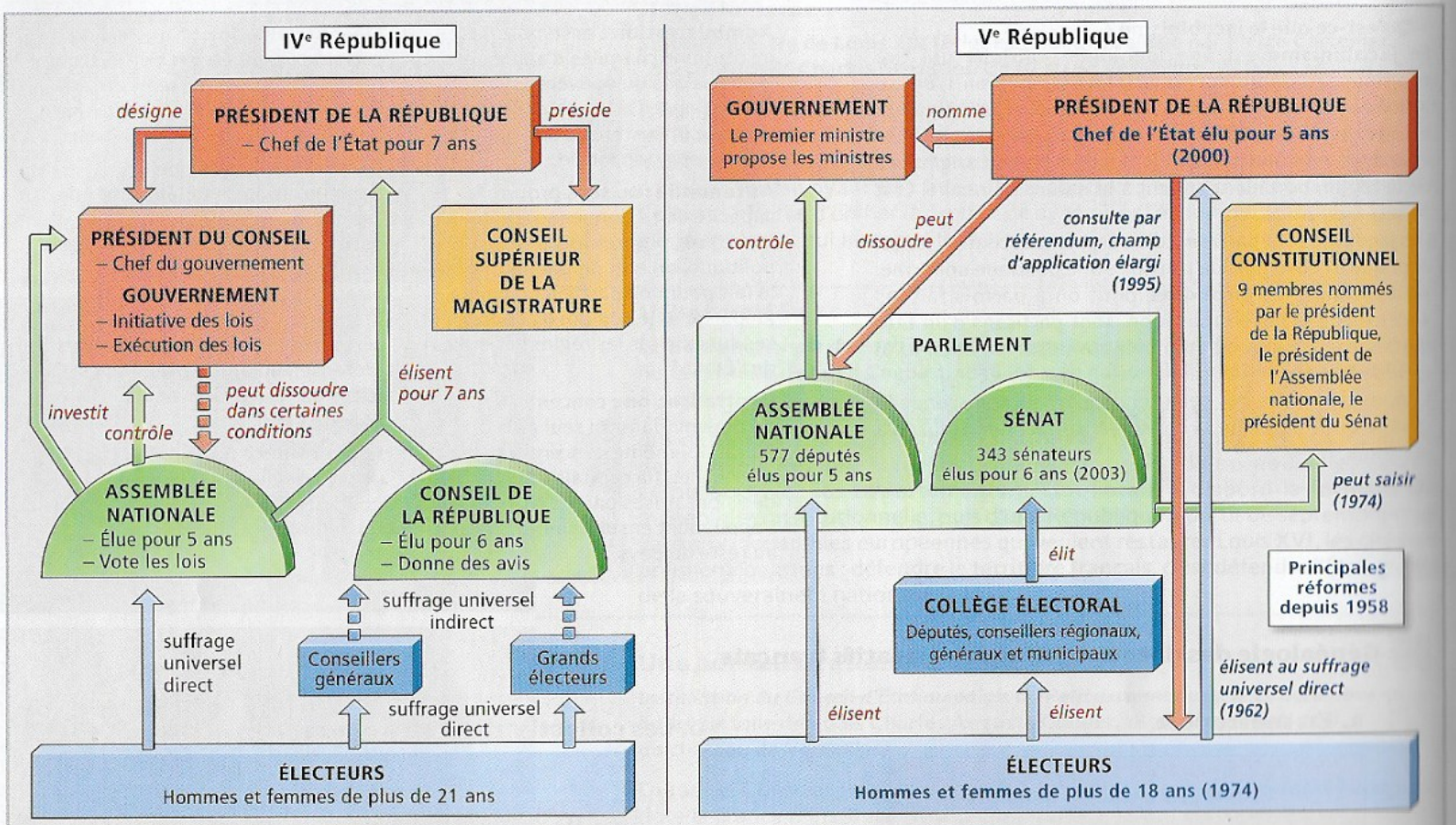

1 Les institutions de la IVe et de la Ve République

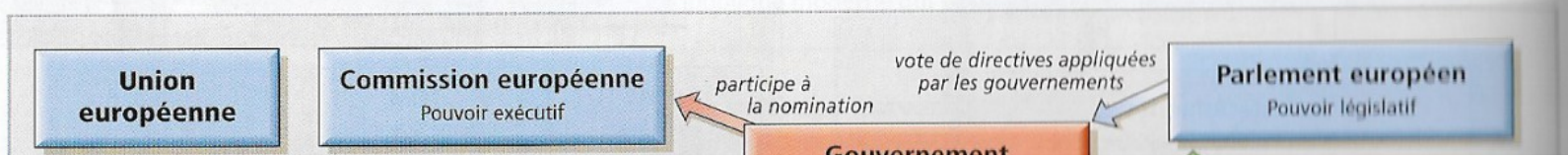

© gabystoria

FONDATION

1er juin 58
3 juin 58
4 sept 58
28 sept 58
Décembre 58

LA CONSTITUTION
- séparation des pouvoirs
- AN suff univ. direct 5 ans
- Sénat suff univ indirect 9 ans/ 1/3 tous les 3 ans

NAVETTE
Le parlement
- ne siège pas en permanence
- ne fixe pas son ordre du jour

© gabystoria

Article 49.3

* le gouvernement veut faire passer un texte de loi rapidement
* il « engage sa responsabilité »
* csq : le texte est adopté

* l'AN peut refuser :
* vote d'une « motion de censure » qui doit obtenir MAJORITE ABSOLUE (les abstentions sont comptées en faveur du gvt)
* dans ce cas là, rien n'est prévu mais les usages parlementaires font que le gouvernement ne peut plus gouverner... donc démission

CONSEIL CONSTITUTIONNEL :
Vérifie la constitutionnalité des textes de loi
Csq il maintient le parlement dans les limites des compétences données par la constitution / il le surveille
En 1958, le CC ne peut-être saisi QUE par le psdt Rep/ 1er Min et les psdts des 2 ass.

© gabystoria

LE GOUVERNEMENT:
Détermine la politique à mener
Publie des ordonnances (textes ayant force de loi, émanant de l'exécutif)

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
Promulgue les lois, signe les ordonnances
Signe les Traités
Chef des armées (après 1960 : force nucléaire)
Préside le conseil des ministres, nomme le premier ministre, nomme les ministres sur proposition du premier ministre
Peut dissoudre l'Assemblée
Peut consulter l'électorat par referendum
Art 16

ELU en 1958 par un collège électoral de 80,000 personnes

© gabystoria

Remarques:
- la source de l'autorité n'est plus le parlement mais le chef de l'Etat
- exécutif à deux têtes dont on pense l'entente nécessaire
Ex des armées
=> règle non écrite : le premier ministre remet sa démission quand le président le lui demande....

© gabystoria

La Ve République : un système inédit

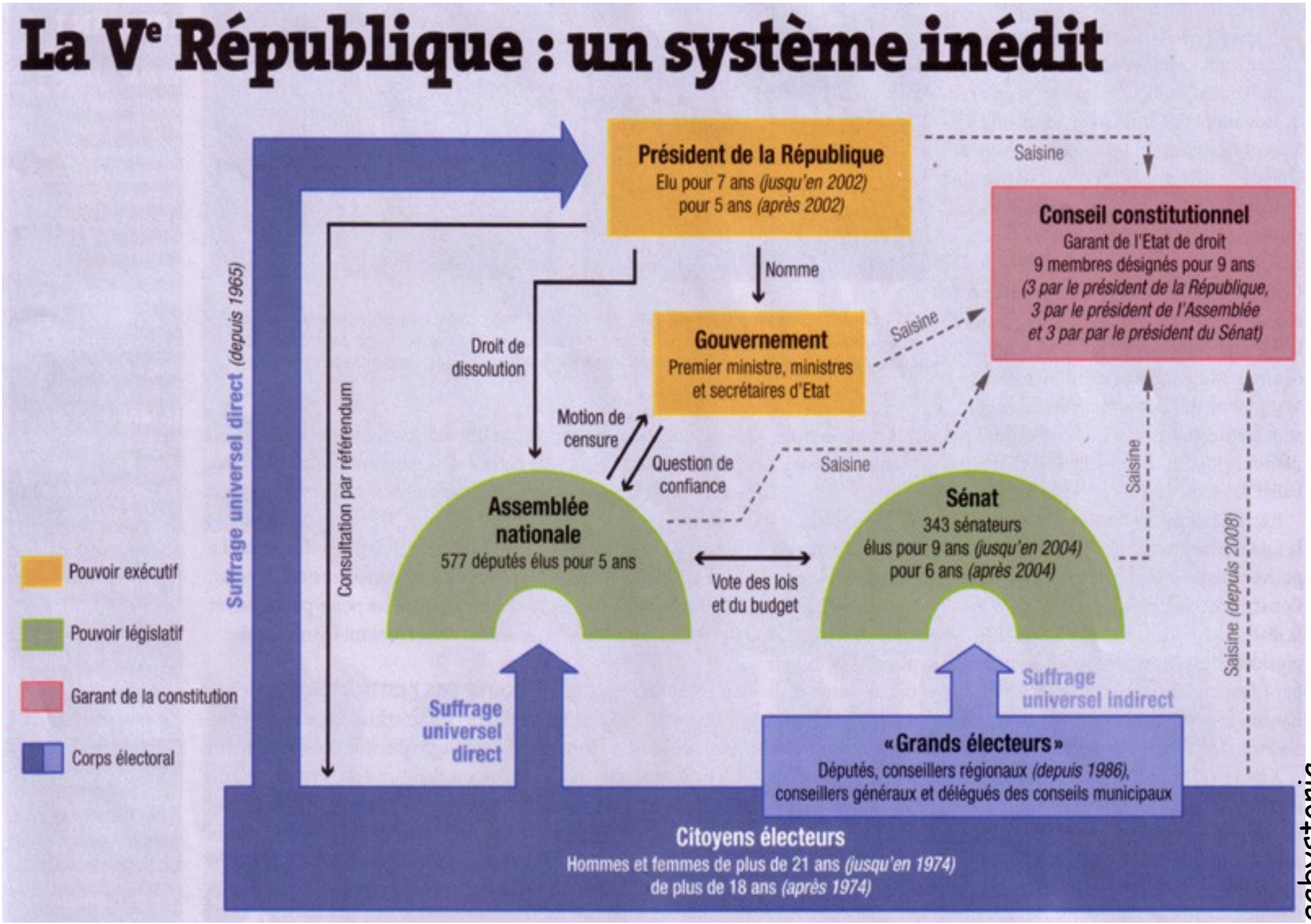

© gabystoria

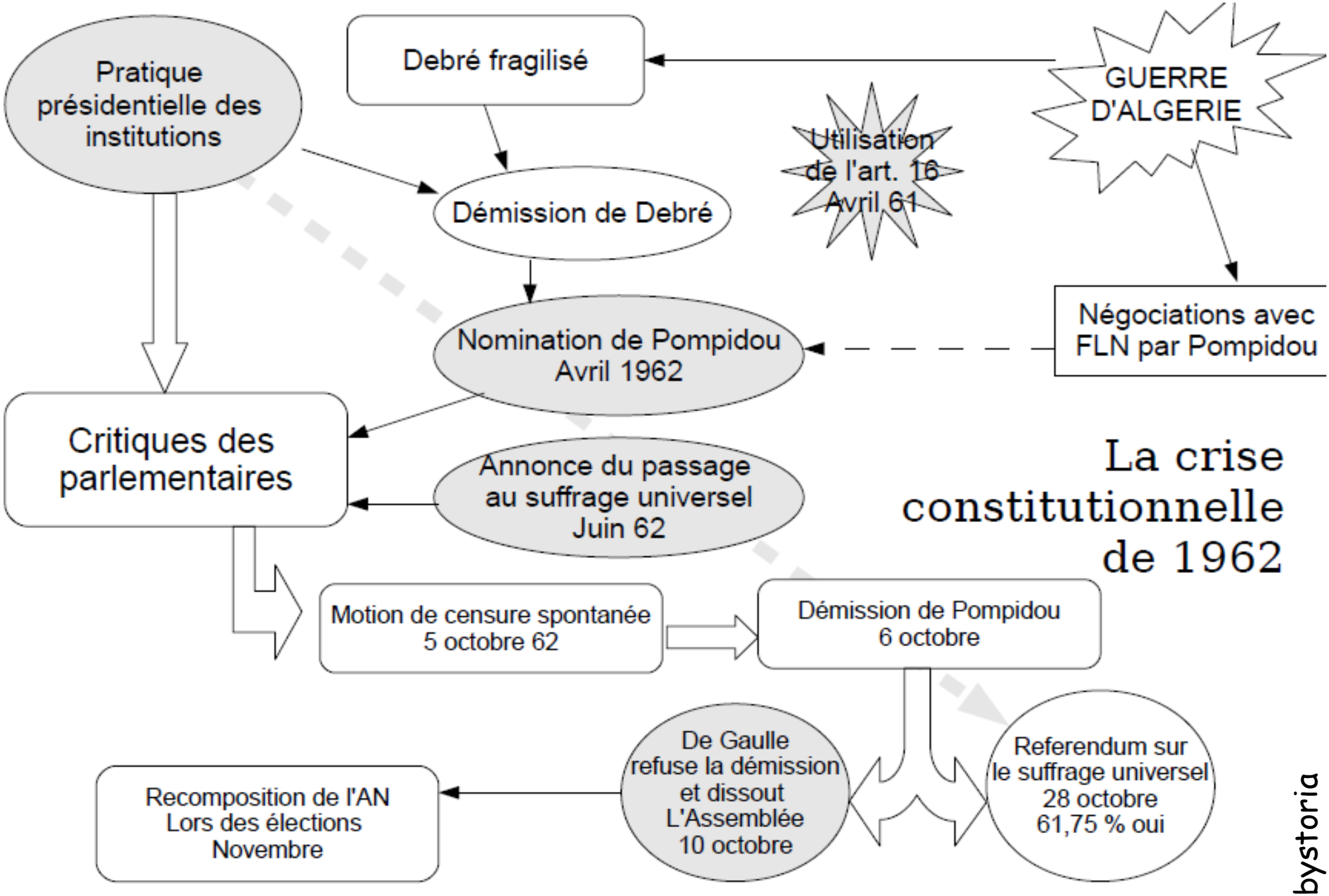
Pratique présidentielle des institutions
Debré fragilisé
GUERRE D'ALGERIE
Utilisation de l'art. 16 Avril 61
Démission de Debré
Négociations avec FLN par Pompidou
Nomination de Pompidou Avril 1962
Critiques des parlementaires
Annonce du passage au suffrage universel Juin 62
La crise constitutionnelle de 1962
Motion de censure spontanée 5 octobre 62
Démission de Pompidou 6 octobre
De Gaulle refuse la démission et dissout L'Assemblée 10 octobre
Referendum sur le suffrage universel 28 octobre 61,75 % oui
Recomposition de l'AN Lors des élections Novembre

© gabystoria

…. de la cohabitation au quinquennat.....

	1981	MITTERRAND I
1981-1986	Gvt de gauche	
1986-1988	1ere cohabitation	
	1988	MITTERRAND II
1988-1993	Gvt de gauche	
1993-1995	2eme cohabitation	
	1995	CHIRAC I
1995-1997	Gvt de droite	
1997-2002	3eme cohabitation	
	2002	CHIRAC II
2002-2007	droite	
	2007	SARKOZY
2007-2012	droite	
	2012	HOLLANDE
2012-2017 ?	gauche	

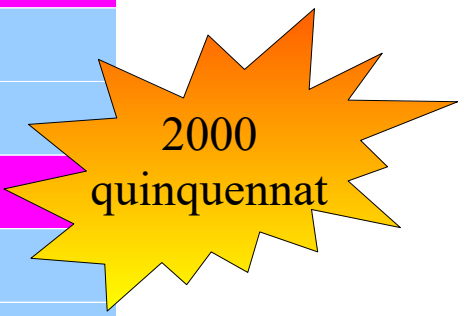

© gabystoria

" La jeunesse s'ennuie. Les étudiants manifestent, bougent, se battent en Espagne, en Italie, en Belgique, en Algérie, au Japon, en Amérique, en Egypte, en Allemagne, en Pologne même. Ils ont l'impression qu'ils ont des conquêtes à entreprendre, une protestation à faire entendre, au moins un sentiment de l'absurde à opposer à l'absurdité. Les étudiants français se préoccupent de savoir si les filles de Nanterre et d'Antony pourront accéder librement aux chambres des garçons, conception malgré tout limitée des droits de l'homme. (…) Seuls quelques centaines de milliers de Français ne s'ennuient pas : chômeurs, jeunes sans emploi, petits paysans écrasés par le progrès, victime de la nécessaire concentration et de la concurrence de plus en plus rude, vieillards plus ou moins abandonnés de tous. Ceux-là sont si absorbés par leurs soucis qu'ils n'ont pas le temps de s'ennuyer, ni d'ailleurs le cœur à manifester et à s'agiter "

Pierre Viansson-Ponté
Editorial du journal Le Monde du 15 mars 1968

© gabystoria